

Par requête adressée à la Cour par lettre recommandée à la poste le 13 juillet 2021 et parvenue au greffe le 15 juillet 2021, Françoise Abad Gonzales a introduit un recours en annulation des articles 21 et 25 du décret de la Région wallonne du 11 février 2021 « modifiant le décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales » (publié au *Moniteur belge* du 17 février 2021).

Cette affaire est inscrite sous le numéro 7614 du rôle de la Cour.

Le greffier,
P.-Y. Dutilleux
